

Eric A. Havelock,
Aux origines de la civilisation écrite en Occident
Librairie F. Maspéro, Paris, 1981

Extrait : chapitre *Alphabet ou syllabaire*, page 33 à 42

La création d'un système de signes linguistiques qui puisse satisfaire simultanément à ces trois conditions qualitatives s'est avéré être une entreprise d'une extraordinaire difficulté dans l'histoire humaine, et de fait ce résultat n'a été obtenu qu'après 700 av. J.-C., et uniquement en Grèce. L'instrument en fut l'alphabet grec, et dans les pages qui suivent nous réserverons le terme « alphabet » pour désigner cette invention. Il est toutefois très fréquent de voir utiliser ce mot en un sens beaucoup plus large. Le système phénicien, par exemple, qui précéda immédiatement celui des Grecs et auquel celui-ci a emprunté de nombreuses lettres, est généralement considéré comme un « alphabet ». Comme on peut montrer que le système d'écriture phénicien n'est à son tour qu'une variante des systèmes sémitiques occidentaux inventés au deuxième millénaire av. J.-C., cela a conduit certains à voir dans ceux-ci également des « alphabets ». Mais le seul argument que l'on puisse invoquer pour étayer une telle affirmation c'est que ces systèmes furent les premiers à réduire le nombre de signes à vingt-deux, sans que l'on tienne compte le moins du monde de la façon dont ils sont capables, ou plutôt ne sont pas capables, de symboliser les phonèmes de façon adéquate. [34]

Le lecteur trouvera par exemple cette affirmation à leur sujet, avec tous ses tenants et aboutissants, dans les deux volumes d'un ouvrage sur l'alphabet tout à fait dépourvu d'esprit critique mais abondamment illustré, diffusé aux Etats-Unis depuis 1965 dans une édition revue et augmentée. L'auteur, *David Diringer*, nous fait savoir grâce au sous-titre qu'il s'agit là d'« Une clé pour l'histoire de l'humanité ». Après avoir consacré la première partie de son ouvrage à définir et à décrire les systèmes d'écriture non alphabétiques, l'auteur, sans justification ni explication aucunes, introduit d'un seul coup dans l'histoire ce qu'il appelle l'« alphabet » avec la déclaration suivante, assenée pour ainsi dire *ex cathedra* : « Tous ceux qui veulent étudier l'histoire de l'alphabet devront prendre comme point de départ les plus anciennes inscriptions connues écrites en ce système pleinement développé auquel nous donnons le nom d'alphabet sémitique occidental. Dans l'état actuel de nos connaissances, c'est le seul qui puisse être considéré comme le véritable ancêtre de l'alphabet. » On pourrait tout aussi bien se demander pourquoi, puisque le système auquel il est ainsi fait allusion était « pleinement développé », il est en même temps présenté comme le simple « ancêtre de l'alphabet ». Il semblerait qu'il y ait là une contradiction, et d'ailleurs l'auteur ne peut faire autrement que de constater, quelque peu désappointé, que le terme « alphabet » lui-même n'est apparu qu'au début de notre ère. Ce que l'auteur considère comme la « conquête décisive » du système sémitique occidental, c'est, en ses propres termes, « non pas la création de signes, mais l'adoption d'un système purement alphabétique où chaque son est noté par un seul signe ». Affirmation brouillonne et tendancieuse qui dit exactement le contraire de ce qu'il faudrait dire. Ce sont les systèmes syllabiques antérieurs qui ont au moins essayé de noter « chaque son par un seul signe ». Ils se heurtèrent bientôt ainsi aux problèmes liés à la multiplication des signes. Le système sémitique occidental a simplement procédé à une réduction brutale du nombre de signes, en n'en conservant que vingt-deux, mais a dû en échange attribuer [35] un seul signe à plusieurs sons de la langue, laissant au lecteur la responsabilité du choix correct. Nous verrons plus loin que le problème décisif de l'ambiguïté ne fut résolu qu'avec le système grec. Et, comme pour faire enfin l'aveu de l'inextricable confusion dans laquelle il s'enfonçait en se faisant l'avocat d'une telle thèse, l'auteur se croit tenu d'expliquer et de définir à la page suivante ce qu'est le prétendu « alphabet » sémitique en se servant de termes qui sont précisément grecs : à savoir *grammata* (lettres), *stoicheia* (éléments) et *syllabai* (syllabes)¹. Or ces termes ne sont apparus que mille ans au moins après la prétendue invention que M. Diringer est censé être en train de décrire ; et ils n'auraient d'ailleurs jamais pu voir le jour avant que le système grec ne soit devenu d'usage courant, car ils cherchent à définir de façon analytique les éléments constitutifs d'un tel système — c'est-à-dire, précisément, d'un véritable alphabet.

Stanley Morison, autorité reconnue en tout ce qui concerne les systèmes alphabétiques européens, écrits et imprimés, dans les conférences faites à Oxford dans le cadre des *Lyell Lectures* en 1957 sur « *La politique et l'écrit* », pose correctement le problème en déclarant : « Si nous examinons attentivement le système d'écriture occidentale [...] il faut d'abord bien remarquer que nous avons hérité des lettres que nous utilisons, et que ce legs fut formé en Grèce il y a à peu près vingt-cinq siècles [...] et, en deuxième lieu, que Rome fit siennes ces lettres deux ou trois siècles plus tard. S'il nous fallait définir avec précision la nature de l'imprimé que le lecteur a sous les yeux, il serait juste de dire qu'il a été composé en caractères d'un alphabet "gréco-latin". »

Mais voici que l'auteur d'un compte rendu paru dans le *Times Literary Supplement*, qui tenait peut-être sa science de M. Diringer, entreprit d'apporter un rectificatif [36] à ce qu'avait déclaré M. Morison : « De fait, l'alphabet fut créé bien des siècles plus tôt, dans la deuxième moitié du deuxième millénaire av. J.-C., par les Sémites occidentaux, et il fut adopté par les Grecs vers l'an 1000 av. J.-C., puis parvint aux Romains par l'intermédiaire des Etrusques. S'il nous fallait donc définir avec précision la nature de l'imprimé que le lecteur a sous les yeux, il serait juste de dire qu'il a été composé en caractères de l'alphabet non pas gréco-latin mais sémitique occidental et gréco-latino-étrusque. »

Bien entendu, ce n'était pas Morison qui, en l'occurrence, avait besoin d'être repris, mais l'auteur du compte rendu lui-même, qui en faisant du terme alphabet un usage si lâche s'employait ainsi à perpétuer une idée aussi répandue

¹ David DIRINGER, *The Alphabet: A Key to the History of Mankind*, éd., vol. I, Funk and Wagnalls, 1968, p. 160-165.

qu'erronée. Le lecteur qui voudrait se tourner vers un véritable spécialiste pour savoir à quoi s'en tenir sur ce point fondamental de l'histoire des systèmes d'écriture aurait tout intérêt à consulter J. Gelb, qui dans *Pour une théorie de l'écriture*² définissait tous les systèmes sémitiques occidentaux comme des syllabaires, par opposition au véritable alphabet grec.

Le système grec est un véritable alphabet parce qu'il est le premier et le seul système qui soit parvenu à satisfaire en même temps aux trois conditions de la lecture que j'ai analysées plus haut. Mais comment y parvient-il ? J'ai déjà signalé que le caractère tardif de la date de l'invention donne une idée de la difficulté qu'il y a eu pour l'esprit humain à réussir dans une telle entreprise. La très longue histoire de l'écriture qui a précédé l'apparition de l'alphabet nous fait assister à une série d'essais et erreurs dans l'effort pour maîtriser ce qui, durant des millénaires, a semblé ne pas pouvoir être maîtrisé. Dans cette série d'efforts antérieurs il faut inclure ce système phénicien dont on fait tant de cas, et bien entendu tous les systèmes dits sémitiques occidentaux [37], dont sont issus les systèmes perse, sanscrit, araméen, hébreu et arabe. On ne saurait trop insister sur le fossé qui sépare du point de vue technique tous ces systèmes du système grec. Il nous faut donc un terme qui désigne spécifiquement la découverte grecque ; et, puisque le terme « alphabet » n'est tout compte fait qu'un composé grec des noms des deux premières lettres de ce système, il semble tout à fait justifié de n'utiliser ce terme grec que pour désigner ce même système et ceux qui en sont issus en Europe occidentale, en Russie et en Amérique.

Le phénicien, au contraire, a pu être fort bien décrit comme un « syllabaire sans voyelles », tout comme les autres systèmes sémitiques occidentaux apparentés³. La « pression » psychologique (si l'on peut dire) tendant à faire admettre la vocalisation se fit sentir même à l'intérieur de ces systèmes, mais à vrai dire de façon sporadique, comme dans l'introduction d'une notation, fût-elle incomplète, des voyelles. Dans leur majorité, les écritures cunéiformes — qui ont servi à inscrire ce qu'on appelle les « littératures » du Proche-Orient — étaient des syllabaires notant les voyelles, tout comme le système dit « linéaire B » utilisé par les Crétois et les Mycéniens dans le déchiffrement proposé par Michael Ventris. Il en est de même de l'écriture japonaise moderne, élaborée apparemment de façon tout à fait indépendante par rapport aux grands modèles anciens.

On verra plus clair dans la difficulté (tout à fait compréhensible en un sens, mais bloquant tant qu'elle n'a pas été levée tout progrès ultérieur) à laquelle s'est heurté l'homme dans son effort pour représenter de façon adéquate les sons de la langue par des symboles, en procédant à une comparaison entre la technique du syllabaire et celle de l'alphabet grec. La technique du syllabaire se développe en deux étapes : l'écriture syllabique cunéiforme nous montre ce que fut la première, et le système sémitique occidental ce que fut la seconde. Si nous gardons bien présent à l'esprit ce fait qu'une [38] langue est faite de sons, et non pas de symboles ou de lettres, et que nous nous demandons alors comment ces sons sont effectivement émis, nous nous apercevons que les éléments de base du langage tel qu'il se donne à nous quand il est articulé — les « bruits » ayant valeur linguistique, si l'on veut — sont formés en combinant deux opérations physiques. Il y a d'un côté la vibration d'une colonne d'air dans le larynx ou les cavités supra glottiques quand elle passe entre les cordes vocales et est modifiée par elles ; et il y a aussi les arrêts, rétrécissements et ouvertures qu'impose à cette vibration l'action conjuguée de la langue, des dents, du palais, des lèvres et du nez. La vibration par elle-même peut produire un son continu qui peut être modifié rien qu'en changeant la forme de la bouche. Nous donnons à ces vibrations modifiées le nom de voyelles. Mais on peut également utiliser le reste de l'appareil physique, que ce soit pour déclencher la vibration ou pour l'arrêter, ou pour faire les deux choses. Nous donnons alors à la représentation du déclenchement ou de l'arrêt le nom de consonne. Bien que les termes « voyelle » et « consonne » semblent décrire des sons, ils ne furent forgés qu'une fois que l'alphabet grec eut rendu ces sons « visuellement » reconnaissables en tant que « lettres », et, au sens strict, voyelles et consonnes, bien qu'il s'agisse de mots d'origine latine, désignent des types de lettre de l'alphabet grec.

La terminologie de la science linguistique, fidèle en cela au caractère vocal du langage, définit de façon plus précise les unités théoriques d'une langue parlée comme des phonèmes, entendant par là les plus petites unités phoniques distinctives qui sont à la base d'une langue donnée. On peut dire que le système d'écriture grec, en « atomisant » les sons ayant valeur linguistique en leurs composantes théoriques, s'est rapproché de ce que serait un système fait en principe pour identifier les phonèmes, même si sur ce point son succès a été tout relatif.

Les syllabaires, eux, ont été appelés ainsi parce qu'ils cherchent à représenter des syllabes, terme à vrai dire assez trompeur lui aussi, dans la mesure où il prétend [39] décrire un type donné de son de la langue mais décrit en fait une combinaison de lettres écrites représentant ce son. Il s'agit d'une voyelle introduite et/ou arrêtée par une ou plusieurs consonnes : c'est donc en un sens une unité phonétique, mais où l'analyse phonétique n'a pas été poussée assez loin.

Pourtant, on peut dire que le syllabaire a un fondement empirique bien plus réel que tout système vraiment alphabétique, puisqu'il essaie de représenter sans trop d'ambiguïté des unités vocales telles qu'elles semblent être effectivement émises par notre bouche dans ce que nous appelons des « syllabes ». Les syllabes que l'on peut retrouver dans une langue parlée sont bien plus nombreuses que ne le sont les véritables unités phoniques minimales ; en outre, une syllabe peut comprendre deux et parfois trois consonnes en une seule émission, par un mouvement conjoint de la langue, du palais et des dents. Le syllabaire, fondé sur la fiction selon laquelle un symbole écrit représente toujours une seule consonne plus une voyelle, se heurte immédiatement à des problèmes dès qu'il essaie de représenter des combinaisons qui ne correspondent pas à ce modèle, comme le premier mot de l'*Odyssée* : *andra*.

² I. J. GELB, *Study of Writing*, éd. rev., University of Chicago Press, 1963. [Trad. fr. *Pour une théorie de l'écriture*, Flammarion, Paris, 1973.]

³ GELB, op. cit., p. 147 et s. [Trad. fr. p. 161 et s.]

Bref, le système syllabique est bâti sur le principe qui veut que l'on fasse correspondre un symbole à chacun des sons isolés d'une langue donnée qui peut être effectivement prononcé. Son objectif théorique est de représenter visuellement chaque son par un signe, ce qui aboutit à un système de signes qui peut en comprendre des centaines. La chose est parfaitement réalisable, et la mémorisation des caractères ainsi créés est certes possible, mais le cerveau va être alors soumis à une très forte pression tendant à ce que le nombre en soit réduit. Et cela pour une raison qui tient sans doute à ce caractère complexe du type d'opération psychologique qui est en jeu dans l'acte de lecture, et que j'ai déjà essayé d'analyser. Je rappellerai, au risque de me répéter, que dans notre cerveau la mémoire est codée ou « programmée », à l'issue d'un processus de sélection naturelle, pour pouvoir enregistrer une énorme variété d'unités [40] acoustiques et de combinaisons de ces unités. Mais elle ne l'est certainement pas pour enregistrer quelque chose qui ressemble de près ou de loin aux diverses formes visuelles correspondantes ; et donc l'opération qui consiste à coordonner forme et son exige un très grand effort, qui ne saurait être réduit que par une « économie » visuelle : par une limitation rigoureuse du nombre de formes qui doivent être gardées en mémoire. Mais, dans le cas des syllabaires, l'économie croissante réalisée se traduit inévitablement par une augmentation de l'étendue de l'ambiguïté possible dans l'acte de reconnaissance. Un signe en vient à représenter plusieurs sons, et les choix laissés au lecteur pour traduire phoniquement ce qu'il lit deviennent beaucoup plus nombreux. L'effort pour transcrire la langue, pour transformer le son en forme visible, a partiellement échoué ici.

L'alphabet grec, lui, dissout la syllabe en ses composantes phoniques — nous pourrions presque parler de composantes biologiques, dans la mesure où il s'agit réellement de résultats des mouvements de différentes parties du corps humain. Il a laissé de côté la syllabe en tant qu'unité graphique et lui a substitué un type d'unité fort différent, de nature essentiellement théorique ou abstraite. Vue sous ce jour, l'invention grecque apparaît comme une sorte de brusque saut. Mais l'image est trompeuse. Il y eut en réalité, plutôt qu'un saut, deux grands pas, et c'est en effet au système phénicien, le principal représentant de cette famille de systèmes d'écriture dite sémitique occidentale, que nous devons le premier. Dans le système phénicien, la syllabe reste toujours en principe l'unité linguistique minimale, ce qu'elle n'est bien entendu pas. Par contre, on y a bien compris que les syllabes font partie d'« ensembles » qui peuvent être constitués à partir d'un trait commun, à savoir le bruit consonantique initial. Cela veut donc dire que le système phénicien tient compte du principe qui fait de « ba be bi bo bu » un ensemble de syllabes « à b », alors que les syllabaires antérieurs auraient utilisé cinq signes sans rapport entre eux pour ces cinq sons. Le système phénicien n'en utilise qu'un, qui est l'« indice » [41] ou « entrée » consonantique de l'ensemble. En un sens, donc, il prépare le terrain pour la reconnaissance de la consonne en tant qu'élément théoriquement isolable du langage, et il parvient également à réduire le nombre de signes utilisés à un tout petit peu plus de vingt : c'est à cela qu'il doit d'être souvent salué comme un « alphabet ». Mais il a par ailleurs des inconvénients évidents, notamment : a) il est beaucoup plus rigide que le système grec, puisqu'il ne saurait en principe reconnaître et classer que les syllabes qui commencent par une consonne ; b) il est beaucoup plus ambigu, car il laisse au lecteur le soin de décider s'il y a vocalisation, et de quelle nature. Le mot grec *andra* nous fournit à nouveau un bon exemple : il est aussi difficile à rendre dans le système phénicien que dans n'importe quel syllabaire. Il ne faudrait pas non plus oublier que les syllabaires avaient poussé l'analyse au point d'identifier les voyelles en tant que composants isolables du langage, les traitant comme des syllabes à ajouter à la somme des syllabes consonantiques. Le système phénicien et ses dérivés, araméen et hébreu, négligèrent cette découverte, puis furent bien forcés d'en tenir compte plus tard, mais de façon très limitée, comme une sorte de supplément. Mais — objecte-t-on parfois — la nature même de la grammaire des langues sémitiques fait que le lecteur n'a pas grand mal à rétablir la vocalisation correcte. Sans doute, mais il n'est pas à exclure que les utilisateurs d'un système d'écriture, quand celui-ci comporte déjà un certain degré d'ambiguïté intrinsèque, en viennent insensiblement à procéder à une simplification syntaxique de ce qu'ils ont à dire. Quoi qu'il en soit, la part laissée au travail de reconstruction du lecteur reste ici considérable, ce que montrent clairement les efforts ultérieurs pour introduire la vocalisation, en utilisant par exemple la lettre *yodh* pour la voyelle i et *waw* pour u. Bref, les syllabaires sans vocalisation exigent un peu plus d'effort et un peu plus de temps chez le lecteur que le système grec. Ils sont donc, dans cette mesure, et même sous leurs formes les plus élaborées des instruments de lecture moins efficaces.[42]